

MT180 2019 : la Belge Natacha Delrez reçoit le 1^{er} prix, Tom Mébarki d'AMU le 3^e prix

Paris - Publié le vendredi 27 septembre 2019 à 11 h 20 - Actualité n° 163350

Natacha Delrez, doctorante à l'Université de Liège (Belgique), est lauréate du premier prix du jury de la 6^e finale internationale de Ma Thèse en 180 secondes organisée à Dakar par le ministère de l'Esri sénégalais et l'Agence universitaire de la francophonie le 26/09/2019, annonce la Conférence des présidents d'université le même jour.

Elle présentait sa thèse sur l'Anguillid herpesvirus 1, un virus qui affecte les populations d'anguilles, une espèce actuellement en voie critique d'extinction.

Le représentant français, Tom Mébarki, doctorant en musicologie de l'Université Aix-Marseille remporte le 3^e prix. Il avait remporté le premier prix du jury et le prix du public au concours national français organisé par le [CNRS](#) et la [CPU](#) à Grenoble le 13/06/2019. Il effectue ses recherches au laboratoire « Perception, représentation, image, son, musique » (CNRS / [AMU](#)), sur « La "folie organisée" dans l'opera buffa rossinien. Vers une transhistoire du son ».

La finale internationale de ce concours d'éloquence et de vulgarisation scientifique rassemblait 14 autres candidats des pays suivants : Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada (province du Québec), Côte d'Ivoire, Égypte, Gabon, Liban, Maroc, République démocratique du Congo, Roumanie, Suisse et Tunisie.

Les autres lauréats sont :

- Tianarilalaina Tantely Andriamampianina, doctorante à l'Université Mahajanga de Madagascar, qui reçoit le 2^e prix pour la présentation de sa thèse sur les propriétés anti-inflammatoires de la plante *Cladogelonium madagascariense* présente sur le nord de l'île de Madagascar ;
- et Catherine Penda Mbaye, doctorante à l'Université Alioune Diop de Bambey (Sénégal), qui se voit décerner le prix du public pour la présentation de sa thèse sur l'analyse des processus de pilotage dans les organisations culturelles sur le prisme de l'approche qualité.

Le jury de la finale internationale 2019

- Oumar Sock, secrétaire perceptuel de l'Académie nationale des sciences et techniques du Sénégal.

- Pascale Deneulin, professeure en analyse sensorielle à la Haute école de viticulture et d'œnologie de Nyon.
- Pierre-Jean Loiret, directeur des partenariats de l'Agence universitaire de la francophonie.
- Juan Gomez, animateur et producteur à Radio France internationale.
- Christian du Brulle, journaliste de presse écrite.
- Ramata Molo Thioune, spécialiste de programmes au Centre de recherches pour le développement international.
- Wael Benjelloun, professeur émérite à l'Université Mohammed V de Rabat.

Agence Universitaire de la Francophonie



Catégorie : Etablissement public

Entité(s) affiliée(s) : Réseau francophone des femmes responsables dans l'enseignement supérieur et la recherche

Agence Universitaire de la Francophonie
4, place de la Sorbonne
75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 3790, créée le 06/01/16 à 05:30 - MàJ le 06/01/16 à 17:33

© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »